



ADDITIF N° 01

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/C-MFOU/CIPM-PCCM/2024 DU 15/01/24 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT QUATRE (24) LOGEMENTS DE TYPE T3 DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

AU LIEU DE

Avis d'appel d'offres

14- Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 18/02/24 à 15 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM) au siège du FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site).

15- CRITRES D'EVALUATION

a- **CRITERES ELIMINATOIRES**

- Absence de la caution de soumission

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)

Article 6 : Textes généraux applicables

2. La loi N° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023

16. Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics

18. Circulaire n°0000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2023 ;

LIRE

Avis d'appel d'offres

14- Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 19/02/24 à 15 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM) au siège du FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site).

15- EVALUATION DES OFFRES

15- CRITRES D'EVALUATION

a- **CRITERES ELIMINATOIRES**

- Absence de la caution de soumission ou sa non-conformité

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)

2. La Loi N°2023/019 DU 19 Décembre 2023 portant la loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

18. La Circulaire' N°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités Publiques pour l'exercice 2024.

MFOU, le..... 15 FEV 2024



LE MAIRE

Francis Ngoumou
PLET - TQG / HE